

**N° D'ORDRE : 2019-174**

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers*

*En exercice : 29*

*Présents : 21*

*Pouvoirs : 05*

*Excusé : 01*

*Absents : 02*

*Qui ont pris part  
à la délibération : 26*

*Date de convocation : 10 Décembre 2019*

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise - M. HOEHN Gérard - Mme ROURE Simone - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France (départ à 19h41, pouvoir à M. MARIN pour le point n°19) - M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy – M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte - M. CHAMBELLAND Michel - Mme PICHARD Laure - Mme MATHIVET - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul - M. LANFANT Max.

Pouvoirs : M. BLANC Romain à M. le Maire – Mme DEFAUX Catherine à M. BALLESTER – M. TOULOUSE Christian à Mme. MONTAGNE Françoise – Mme. ESPOSITO Annie à Mme. ROURE Simone – Mme. LABROUSSE Sylvie à M. HOEHN Gérard.

Excusée : Mme. BALS Fabienne (arrivée à 18h58, participe à partir du point n°9).

Absente : Mme LEVY Severyn – M. CORNU François.

**1 - TARIFS PUBLICS LOCAUX 2020**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, pour tenir compte de l'évolution des prix et des nécessités de l'équilibre budgétaire, le Conseil Municipal est invité à adopter une hausse des tarifs publics locaux de 1.5 % :

**I) CONCESSIONS DU COLUMBARIUM**

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée qu'il convient, pour tenir compte des charges et afin de suivre l'évolution des prix, de procéder à une hausse des tarifs publics locaux applicables en 2020 en matière de concession du Columbarium, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Monsieur le Maire propose également aux membres du Conseil Municipal, par souci de simplification comptable, d'arrondir le prix des concessions.

Les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 seront donc les suivants :

Désignation	Nombre de cases	Capacité en urnes	Prix de la concession par case (durée 15 ans renouvelables)	
			Tarifs 2019	Tarifs proposés : 2020
<i>CONCESSIONS CONSTRUITES AVANT 2010</i>				
-modèles de 3 cases (Contenance 2 urnes)	6	12	841,00 €	853,00 €
- modèles de 12 cases (Contenance 2 urnes)	24	48	841,00 €	853,00 €
- modèles de 1 case (Contenance jusqu'à 4 urnes)	20	80	1680,00 €	1705,00 €
<i>CONCESSIONS CONSTRUITES APRES 2010</i>				
- modèles intégrés dans les murs d'enceintes de l'extension du cimetière  (contenance 4 urnes)	132	528	1345,00 €	1364,00 €

Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de M. le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités ;

**DECIDE PAR 24 POUR ET 2 ABSTENTIONS (M. COIFFIER, M. PAPINIO)**

- De fixer pour l'année 2020 les tarifs des concessions du columbarium.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 18 Décembre 2019, pour extrait conforme.

**Signé : Le Maire**

**Gilles VINCENT**